

"LE DROIT MARITIME TOUS AZIMUTS"

MATIN

- 8h30 Accueil des participants
- 9h05 Introduction par M^{me} **Françoise Odier**, président honoraire de l'AFDM
- 9h15 L'arrêt "*Viking Line*" de la CJCE du 11 décembre 2007 sur les entraves syndicales à la liberté d'établissement :
✓ commentaire de M. **Tapani Voionmaa**, directeur du service juridique de Finnlines
✓ commentaire de M. **Patrick Chaumette**, professeur à l'Université de Nantes.
- 9h45 Discussion.
- 10h00 La limitation de 1976 peut-elle être invoquée par le commissionnaire de transport ? L'affaire "*Almania*".
✓ Exposé de Maître **Bertrand Courtois**.
✓ Exposé de Maître **Frédérique Le Berre**.
- 10h30 Discussion.
- 10h45 Pause.
- 11h00 Monsieur le professeur **Pierre Bonassies** : la loi maritime de Rodière doit-elle être réformée ?
- 11h20 Discussion.
- 11h30 **Ignacio Arroyo**, président de l'Association espagnole de droit maritime et professeur à l'Université de Barcelone : la réforme du droit maritime espagnol.
- 11h45 Le contrat de location de conteneurs est-il distinct du contrat de transport ?
✓ Exposé de Maître **Hervé Tassy**.
✓ Exposé de M. **Jean-François Rebora**.
- 12h15 Déjeuner au Palais du Luxembourg (salon Boffrand).

APRES-MIDI

- 14h00 Panorama de droit comparé : preuves et procédures en matière de rejets volontaires d'hydrocarbures, avec :
✓ M. **Oliver Weiss**, avocat à Londres.
✓ M. **Christopher Kende**, avocat à New-York.
✓ M. **Ignacio Arroyo**, président de l'AEDM.
- 14h45 Discussion.
- 15h00 M. **Jean-Paul Christophe** : les règles européennes touchant la sécurité maritime (extension ou limites).
- 15h15 Maître **Jean-Serge Rohart** : la Convention de Nairobi sur l'enlèvement des épaves.
- 15h30 Monsieur le professeur **Philippe Delebecque**, président de la CAMP : une proposition de l'AFDM sur la compétence à propos de la révision du règlement 44/2001.
- 15h40 Discussion.
- 15h45 Pause.
- 16h00 Entre la bonne foi et le respect des clauses, que choisir ?
✓ Exposé de **Philippe Stoffel-Munck**, professeur à l'Université de Paris 1.
✓ Exposé de **Pierre-Yves Gautier**, professeur à l'Université de Paris 2.
- 16h30 Discussion.
- 17h30 Synthèse par Maître **Patrick Simon**, président de l'AFDM.
- 17h50 Clôture de la Journée Ripert.